

**NOMBRE DE MEMBRES**

**En exercice : 27**  
**Présents : 24**  
**Votants : 27**

N° ordre : DE-26-39

N° ordre dans la séance :  
DE-20260519-12

Date de la convocation :  
12/05/2026

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf mai à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT

Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, David TREBOZ, Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN, Mickaël MOUTOT, Marie-Françoise SONZOGNI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Cyril DUBOUCHET, Frédéric DI PAOLO, Stéphanie TRUCHE, Stéphanie CHAMPON, Sylvain BOIS, Céline FILIPPI, Anthony DENAERDT, Jade LESAGE, Jean-Luc GIGUET, Franco SALVATORE, Daniel ROSSI, Christelle BOUVIER, Elodie ROY, Alexia CHARRIER conseillers

**Absents excusés** : Loïc MONTEIRO (procuration à Katerina CHAPMAN), Marc MEO (procuration à Isabelle MORLOTTI), Christelle MARCHAND (procuration à Sylviane GUILLERMET)

**Secrétaire de séance** : Katerina CHAPMAN

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN D'ORGANISMES EXTÉRIEURS**

Jean-Marc DUPONT, Maire, rappelle au Conseil municipal que, afin de lutter de façon coordonnée contre l'ambrosie, l'Etat a défini le rôle du Maire sur ce sujet :

- Nommer au moins deux référents territoriaux : un élu et un agent municipal ou un bénévole.
- Inciter les citoyens à signaler les plans d'ambrosie via la plateforme de signalement ambrosie.
- Rappeler l'obligation de destructions des foyers.
- Suivre l'état de gestion de l'ambrosie sur les parcelles identifiées.
- Informer et communiquer sur les problématiques liées à la plante.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme deux référents territoriaux ainsi qu'il suit :**

- **Un élu : Marc MEO.**
- **Un agent territorial : le Responsable du service Environnement – Espaces verts – Voirie.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance  
**K. CHAPMAN**



Le Maire  
**Jean-Marc DUPONT**

